

Public destinataire

Le service est gratuit et ouvert à tous.

Délai de réponse

Le service répond dans un délai maximal de 3 jours ouvrés, hors [périodes de fermeture](#) de la bibliothèque (deux semaines à Noël et cinq semaines l'été).

Ligne de conduite des réponses :

Ce service n'est pas un service de fourniture de documents à distance : nous pouvons localiser un document mais si vous désirez le consulter, il faudra vous rendre à la bibliothèque recommandée ou vous adresser à un service de Prêt Entre Bibliothèque (PEB).

Le service accompagne les débuts d'une recherche documentaire en fournissant des pistes de recherche et des éléments de méthodologie ; il peut donner, à titre d'exemples, des références bibliographiques, mais le service ne fournit pas directement de documents en texte intégral, sauf dans le cas de documents en ligne accessibles librement pour lesquels le service peut fournir le lien.

Si nous ne disposons pas d'éléments pour vous répondre, nous vous réorienterons vers la personne ou le service approprié.

Le service répond aux questions concernant :

- le fonctionnement général et pratique des différents services de la Bibliothèque de l'Université de Nîmes,
- la consultation des catalogues de la BU de l'Université de Nîmes, ou d'autres (réseaux de) bibliothèques,
- La consultation et l'utilisation des documents détenus à l'Université de Nîmes ; ces documents peuvent être sous forme matérielle (des livres, des revues, des DVD, des cartes, etc...) ou sous forme électronique,
- la localisation d'un document, à la BU de Nîmes ou dans une autre bibliothèque,
- une orientation vers des services d'informations documentaires.

Le service ne répond pas aux demandes :

- de bibliographies exhaustives,
- de fourniture de documents : pas d'envoi de photocopies ni de documents
- de constitution de dossiers ou revues de presse,
- d'aide aux devoirs, sujets de concours ou dissertations ...
- de réponses aux questions de jeux/concours
- de recherche d'information spécialisée : consultations juridiques, médicales, généalogiques, financières ...
Celles-ci feront l'objet d'une réorientation dans la mesure du possible.